



CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

conforme aux dispositions des articles L 2121-7, L 2121-9, L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)

Je vous prie d'assister, **le Jeudi 9 octobre 2025 à 18H00**, à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra à la **Halle des Sports Jean Raynaud à Vias**.

La réunion est retransmise en direct sur la page Facebook de la Ville :

Vias Méditerranée -www.facebook.com/viasmediterranee.

Approbation du compte-rendu de la séance du 31 juillet 2025 du Conseil Municipal,
Décisions de Monsieur le Maire prises en application de l'article L2122-22 du CGCT.

ORDRE DU JOUR

1) Administration générale

- a. Convention-cadre de tarification forfaitaire relative à la mise à disposition du Système d'Information Géographique (SIG) par la CAHM aux communes membres
- b. Gestion d'équipements informatiques entre la CAHM et la ville de Vias : approbation des tarifs de l'annexe 2 du catalogue des services portant sur la mise à disposition de pièges photographiques pour lutter contre les dépôts sauvages
- c. Désignation d'un Conseiller Municipal pour représenter la commune

2) Finances

- a. Décision Modificative n°3 du budget de la commune
- b. Subvention à une association
- c. Assujettissement à la TVA d'un bâtiment faisant l'objet de baux professionnels : Maison de Santé
- d. Admission en non-valeur – Budget communal
- e. Mise en place d'un tarif Carte PASS Haltérophilie-Compétition

3) Urbanisme

- a. Alignement Chemin des Litanies : acquisition de la parcelle cadastrée Section BR n°271p de M. et Mme LOPEZ Joaquin et M. et Mme LOPEZ Jean-Marc
- b. Alignement Chemin des Litanies : acquisition de la parcelle cadastrée Section BR n°277p de M. et Mme DE LA ROSA Jean-José
- c. Alignement Chemin des Litanies : acquisition de la parcelle cadastrée Section BR n°276p de M. et Mme LOPEZ Francis
- d. Alignement Chemin des Litanies : acquisition de la parcelle cadastrée Section BR n°270p de M. et Mme MOLINIER René
- e. Délégation du droit de priorité de la Commune à l'OPH Sète Thau Habitat pour l'acquisition de la parcelle BP 0009, Chemin des Fauvettes

- f. Avenant à la convention cadre de coopération pour la prestation de l'observatoire fiscal à l'échelle intercommunale

4) Ressources Humaines

- a. Recours au Service Civique

NB : Une note de synthèse explicative pour chacun des points ci-dessus est jointe à la présente convocation.

A Vias, le 2 octobre 2025.

Maître Jordan DARTIER
Maire de Vias



Pouvoir

Je soussigné (e),donne pouvoir à

pour me représenter et participer aux votes lors de la séance du Conseil Municipal du

A Vias, le.....

Signature